

Sony annonce le lancement d'un service pour les professionnels



Le service de Sony Imaging PRO Support offre un support idéal pour les photographes professionnels

À l'occasion du Salon de la Photo 2017, Sony France annonce le lancement du Sony Imaging Pro Support (SIPS), un service par adhésion offrant un support technique aux photographes professionnels possédant des produits d'imagerie Sony.

Ce service permettra d'apporter des solutions, de l'aide, des propositions de réparations et des prêts de produits aux photographes professionnels afin qu'ils soient toujours opérationnels quelles que soient les circonstances.

Les membres du SIPS auront donc accès à différents types de services exclusifs, dont quatre se démarquent :

- **Nettoyage de capteur gratuit** : Grâce au service de nettoyage des capteurs d'image et de vérification du micro logiciel, offert gratuitement deux fois par an, les appareils photo seront ainsi toujours en parfait état.

- **Service d'assistance téléphonique** : Un service d'assistance téléphonique offre un support supplémentaire pour les appareils photo α, pour des conseils personnalisés et diagnostiquer le matériel au plus vite.

- **Appareil photo de rechange** : Prêt gratuit d'un appareil de rechange pour permettre de continuer à travailler pendant que l'appareil personnel est réparé.

- **Enlèvement et retour des appareils à réparer** : Service gratuit d'enlèvement et de retour des appareils à réparer.

Le Sony Imaging Pro Support sera matérialisé par trois points physiques en France où l'on pourra venir faire nettoyer son capteur et déposer son produit. Ces centres peuvent également assurer un certain niveau de réparation, permettant donc de gagner du temps en termes de délais. Ces centres seront présents à Paris, Lyon et en Normandie.

Tous les produits d'imagerie Sony en possession du photographe professionnel seront couverts par ces multiples services.



Pour pouvoir bénéficier du service, vous devez être photographe professionnel et posséder 2 boîtiers et 3 optiques Sony parmi une liste de produits Sony. La souscription à ce service professionnel passe par un dossier à remplir et à envoyer avec un certain nombre de justificatifs, un dossier sera disponible en téléchargement. L'adhésion au SIPS en elle-même est entièrement gratuite à partir du moment où le demandeur peut justifier son activité en tant que photographe professionnel. Elle est valable un an avec un renouvellement automatique sous réserve qu'il y ait toujours une activité pro.

Retrouvez davantage d'informations sur le site internet de [Sony France](http://www.sony.com)

Contact presse

Sony France - Loic Malroux – +34 6 17 40 56 03 - loic.malroux@sony.com

Sony France - Louis-Frédéric Decam - 01 55 90 30 82 - louisfrederic.decam@sony.com

Le Public Système PR – Alice Delaune – 01 41 34 23 72 - adelaune@lepublicsysteme.fr

À propos de Sony

Sony Corporation est l'un des principaux fabricants et distributeur de produits audio, vidéo, photo, technologies de l'information et de solutions de communication pour le grand public et les professionnels. Avec ses activités liées aux domaines de la musique, de la photo, des jeux vidéo et du commerce en ligne, Sony dispose d'une place unique pour être la marque mondiale d'électronique et de divertissement. Sony a enregistré un chiffre d'affaires annuel consolidé d'environ 71,3 milliards d'euros pour l'exercice fiscal clos le 31 mars 2017. Site web mondial de Sony : www.sony.net. Site Sony France : www.sony.fr